

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 7 NOVEMBRE 1901

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

—
1902

RAPPORT

DE

M. KRANTZ, Doyen de la Faculté des Lettres

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation et les travaux de la Faculté des Lettres pour l'année scolaire 1900-1901.

I. -- PERSONNEL.

La Faculté a accueilli avec une vive et unanime satisfaction le décret du 14 juillet dernier, qui a mis enfin M. Paul Souriau en possession de la chaire de philosophie qu'il occupait effectivement, avec la distinction et l'autorité que l'on sait, depuis près de huit années. En effet, M. Victor Egger, appelé à la Sorbonne comme chargé d'un cours, au commencement de l'année 1893-94, avait gardé son titre de professeur à Nancy ; et M. Paul Souriau, qui était lui-même titulaire à Aix, ne pouvait avoir à Nancy que les titres de chargé de cours et de professeur adjoint, tandis que le chargé du cours à Aix y marquait le pas devant la

chaire qui n'était ni occupée ni vacante. Cette combinaison, d'une chinoiserie bien française, sans profit pour M. Egger, incommode pour la Faculté d'Aix aussi bien que pour celle de Nancy, et fâcheuse autant pour M. Paul Souriau que pour son suppléant d'Aix, semblait au début ne devoir être que transitoire et de peu de durée. Néanmoins, elle s'est prolongée pendant près de huit années, prouvant bien qu'en certains cas, la suppression officielle des suppléances n'est qu'une fiction verbale, et que sous d'autres noms, ce fléau, dénoncé jadis et réputé aboli, subsiste et peut sévir longtemps. Or, voici deux ans que M. Charles Diehl a quitté Nancy pour la Sorbonne dans les mêmes conditions que M. Egger. Si nous avons l'espoir de le voir revenir parmi nous quelque jour, après une heureuse et brillante croisière en Sorbonne, nous serions heureux qu'il ait conservé avec la Faculté de Nancy, le câble du titulariat ; mais comme nous ne pouvons lui souhaiter gracieusement que ce qu'il se souhaite à lui-même, c'est-à-dire son installation définitive à Paris, c'est à celui d'entre nous (1) qui attend une chaire magistrale d'histoire que nous pensons et devons penser. Je signale donc, une fois de plus, cette situation déjà regrettable, et j'exprime notre très vif désir qu'elle ne dure pas huit ans. Il y a là une question d'intérêt personnel qui mérite une légitime considération ; il y a aussi une question d'intérêt général et en quelque sorte de dignité pour l'enseignement de la Faculté des Lettres.

(1) Depuis la lecture et le dépôt de ce rapport, M. Pariset, chargé du cours d'histoire moderne, a été nommé titulaire d'une chaire d'histoire moderne créée pour lui. Mais cette création, dont la Faculté est très reconnaissante à M. le ministre de l'Instruction publique, ne change rien à la situation de M. Diehl, qui demeure titulaire de sa chaire à Nancy, tout en professant à la Sorbonne.

M. Harmand, docteur ès lettres, professeur au Lycée de Nancy, qui avait fait déjà des conférences complémentaires de français à la Faculté pendant la maladie et le congé d'un an de M. Étienne, a été chargé à nouveau d'une conférence de littérature française (deux heures par semaine), à dater du 1^{er} janvier 1904. Le concours de M. Harmand, désirable en tout temps, devenait plus impérieusement nécessaire en raison de la maladie du professeur titulaire, obligé de suspendre ses leçons pendant une partie de l'hiver de 1900-1901.

M. Harmand reste attaché à la Faculté, pour une heure par semaine, pendant l'année 1901-1902 en attendant la maîtrise de conférences dont la création, depuis longtemps réclamée, sera sans doute prochainement réalisable.

M. Pfister, assesseur du doyen, s'est chargé pendant le même temps de l'intérim des fonctions décanales, et il les a remplies avec la bonne grâce et l'activité dévouée qu'il apporte à tout ce qu'il fait ; il a droit à la gratitude de la Faculté et surtout à celle du doyen qui lui ont exprimé et voté leurs remerciements.

M. Perdrizet, maître de conférences de philologie grecque, qui avait été rappelé à Athènes, en novembre 1900, par M. le directeur Homolle, nous revient, pour l'année qui s'ouvre, avec le titre de maître de conférences de langue et de littérature grecques. Son retour à Nancy, nous donne la satisfaction et l'avantage de posséder de nouveau cet archéologue distingué, tout désigné pour organiser avec une parfaite compétence notre futur musée de moulages ; mais il nous laisse le regret de perdre son suppléant d'une année, M. Gaston Colin, dont maîtres et étudiants ont apprécié le caractère, le savoir et le dévouement.

Par un arrêté du 18 septembre 1901, M. le Ministre

nous a avertis qu'il nommait maître de conférences de littérature française, à dater du 1^{er} octobre 1901, M. Haguenin, agrégé des lettres. Était-ce enfin ce professeur de français réclamé tous les ans par un vœu d'une périodique constance, qui remonte à 1884, et devions-nous nous réjouir enfin de le voir exaucé ? Hélas ! non. La nomination de M. Haguenin ne fut pas même une fausse joie puisque M. le Ministre joignait à son arrêté une lettre explicative par laquelle il nous avise que « M. Haguenin est l'objet d'une nomination d'attache qui lui permettra d'aller professer à l'Université de Berlin avec le bénéfice d'une nomination en France. »

La Faculté de Nancy serait-elle choisie avec prédilection pour ce genre de combinaisons ? Nous avons en effet déjà un professeur d'archéologie *in partibus*, M. Gauckler, qui réside en Tunisie. En voici un second de littérature française qui enseignera à Berlin. Bien que ces nominations n'aient actuellement aucune valeur réelle pour notre enseignement ni pour notre effectif, je veux néanmoins les enregistrer avec cette sorte de contentement qui est de l'espoir, encouragé par la perspective de ce que les philosophes appellent les futurs contingents. Nous pouvons donc nous flatter avec quelque fierté et sans que cela soit purement imaginaire, de ce que la Faculté des lettres de Nancy rayonne à l'étranger, en Germanie et en Afrique, dans la personne de MM. Gauckler et Haguenin, lesquels, outre qu'ils y représentent la France, y représentent aussi l'Université lorraine, puisqu'ils sont nominalement nos collègues ; et puis, nous nous plaisons à attribuer à ces nominations d'attache la signification d'une bonne intention de M. le Ministre qui voudra nous donner réellement un jour ces deux collègues extérieurs, quand ils auront terminé leur mission.

Sur l'initiative de MM. Lichtenberger et Bahon, qui ne négligent rien de ce qui peut étendre et fortifier la section d'allemand, la Faculté a décidé de se donner le luxe nécessaire d'un lecteur de nationalité allemande, à l'imitation de la plupart des Universités d'Allemagne qui s'attachent des lecteurs français. Le lecteur a pour principale fonction de dresser l'ouïe des étudiants par une prononciation impeccable.

Le choix de la Faculté s'est porté sur M. Walter Küchler, de Leipzig, « spécialiste comme romaniste et germaniste », selon le titre avec lequel il s'est lui-même présenté.

Par arrêté du 11 février 1901, M. le Ministre a autorisé cette création d'emploi, avec la rétribution de 1,000 francs pour l'année.

Par un arrêté de M. le Recteur, du 9 mai 1901, M. Walter Küchler a été nommé lecteur de langue allemande à la Faculté de Nancy. Il a pu prendre possession de ses fonctions le 1^{er} juin, et les a remplies jusqu'au 1^{er} juillet à la satisfaction générale, y compris la sienne propre, puisqu'il nous a assuré de nouveau son concours pour l'année scolaire 1901-1902. Il est possible qu'on lui demande alors des séances de lecture publique ou du moins plus ouvertes, dont profiteraient non seulement nos étudiants, mais aussi les personnes de la ville qui s'intéressent à la langue et à la littérature allemandes.

II. — ENSEIGNEMENT

L'Enseignement a été donné, selon les traditions de la Faculté, sous la forme de *Conférences*, de *Cours fermés*, et de *Cours publics*.

Le nombre des premiers n'a pas varié et la matière en a été celle qu'annonçait l'affiche et qui répond en

grande partie aux programmes des Licences et des Agrégations ; ces programmes continuant à s'imposer trop rigoureusement et exclusivement aux professeurs, ne leur laissent guère le choix ni la liberté de leurs sujets qu'en cours publics.

Ceux-ci ont été donnés par :

M. Albert Collignon, sur *la Critique et les querelles littéraires à Rome jusqu'au 1^{er} siècle après Jésus-Christ* ;

M. Henri Lichtenberger, sur les *Drames symboliques d'Ibsen* ;

M. Pfister, sur *Nancy sous Stanislas et à la veille de la Révolution* ;

M. Thoulet, professeur à la Faculté des Sciences, sur *l'Action des agents extérieurs (air, eau, glace), sur le modelé de la surface terrestre*.

Je tiens à remercier, une fois de plus, au nom de mes collègues et de son nombreux auditoire, M. le professeur Thoulet, du concours si précieux et si désintéressé qu'il veut bien apporter à notre enseignement géographique. Cette pénétration des Facultés et cette mutualité de l'Enseignement supérieur si souvent définies et invoquées dans ces derniers temps, M. Thoulet en donne l'exemple et la formule, dans notre grand amphithéâtre, où il opère si élégamment la synthèse de la Science et de la Littérature, en mettant au service de son profond savoir la forme pittoresque et l'agrément du beau langage.

ÉTUDIANTS.

En 1900-1901 : 100, qui se répartissent ainsi :

Agrégation de philosophie.....	2
— des lettres.....	1
— de grammaire.....	8
— d'histoire.....	8
— d'allemand.....	23
Total.....	42

	<i>Report</i>	42
Licence de philosophie		7
— de lettres.....		16
— d'histoire.....		5
— d'allemand.....		13
	Total.....	41
		41
	Totaux.....	83
Étudiants suivant certains cours sans aspirer à aucun grade,.....		17
	Total général.....	10

Français.....	91	
Étrangers .	8	{ 5 de l'empire allemand. { 1 d'Alsace-Lorraine. { 1 de la monarchie austro- hongroise. { 1 de la Roumanie. { 1 de l'empire russe.

COLLATION DES GRADES

DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

Session de novembre 1900.

1 candidat inscrit, 1 reçu (mention *assez bien*):

M. André Dantzer, qui a présenté un mémoire sur le sujet suivant : *La querelle des Investitures dans les trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun, de 1075 au Concordat de Worms.*

LICENCE.

Session de novembre 1900.

Candidats inscrits, 13 (dont 1 admissible).

Philosophie	1
Lettres	6
Histoire.....	2
Allemand	4
	<hr/>
	13
Éliminés après les épreuves écrites.....	3
Ajournés après les épreuves orales.....	5
Admis au grade.....	5
	<hr/>

Avec la mention *assez bien* : MM. Dufour (lettres), et Salasc (allemand).

Avec la mention *passable* : MM. Beauvais (lettres), Bergtold (allemand), et Le Saulnier de Saint-Juan (lettres).

Session de juillet 1901.

Candidats inscrits, 19 (dont 4 admissibles).

Philosophie.....	2
Lettres.....	12
Histoire... ..	1
Allemand.....	4
	<hr/>
	19
Éliminés après les épreuves écrites.....	7
Ajournés après les épreuves orales.....	1
Admis aux épreuves communes (Licence d'allemand)..	2
Admis au grade.....	9
	<hr/>
	19

Avec la mention *bien* : MM. Besch (lettres), et Millard (lettres).

Avec la mention *assez bien* : MM. Robert (lettres), et Flament (philosophie).

Avec la mention *passable* : MM. Raoult, Subtil, Barbier, Foulon (lettres), et Henry (histoire).

BACCALAURÉAT.

Session de novembre 1900.

1^{re} partie classique, inscrits, 130; excusé, 1; éliminés, 37; ajournés, 28; reçus, 64.

2^e partie classique, lettres-philosophie, inscrits, 44; éliminés, 9; ajournés, 10; reçus, 25.

1^{re} partie moderne, inscrits, 55; éliminés, 15; ajournés, 11; reçus, 29.

2^e partie moderne, lettres-philosophie, inscrits, 6; éliminé, 1, ajourné, 1; reçus, 4.

Proportions pour cent :

1^{re} partie classique, 49,61;

2^e partie classique, lettres-philosophie, 56,81;

1^{re} partie moderne, 52,72;

2^e partie moderne, lettres-philosophie, 66,66.

Session de mars 1901.

1^{re} partie classique, inscrit, 1; reçu, 1.

Proportion, 100 p. cent.

2^e partie classique, lettres-philosophie, inscrits, 16; ajourné, 1; recus, 15.

Proportion, 93.75 p. cent.

2^e partie moderne, lettres-philosophie, inscrits, 2; reçus, 2.

Proportion 100 p. cent.

Session de juillet 1901.

1^{re} partie classique, inscrits, 277; excusé, 1; éliminés, 113; ajournés, 47; reçus, 116.

Proportion 42,02 p. cent.

2^e partie classique, lettres-philosophie, inscrits, 111; éliminés, 21; ajournés, 10; reçus, 80.

Proportion 72,07 p. cent

1^{re} partie moderne, inscrits, 153; excusé, 1; éliminés, 73; ajournés, 11; reçus, 68.

Proportion 44,73 p. cent,

2^e partie moderne, lettres-philosophie, inscrits, 18; éliminés, 3; ajournés, 3; reçus, 12.

Proportion 66,66 p. cent.

Le total des examinés pour les baccalauréats est de 810.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Dans sa séance du vendredi 21 décembre 1900, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a élu membre correspondant national M. Albert Martin, professeur de langue et de littérature grecques. Cette distinction, qui a réjoui les collègues de M. Martin et qui honore notre Faculté, est la juste récompense des travaux d'érudition de ce savant philologue, ancien disciple et collaborateur de Jules Gros.

Ont été nommés : Officier de l'Instruction publique, M. Georges Pariset, chargé du cours d'Histoire moderne.

Officiers d'Académie :

MM. Colin (Gaston), ancien membre de l'École d'Athènes, maître de conférences de philologie grecque ;

Laurent (Jules), ancien boursier de la Faculté de Nancy, ancien membre de l'École d'Athènes, maître de conférences d'Histoire ancienne.

Un décret du 23 juillet dernier a conféré à M. Christian Pfister, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration, qui s'adresse plus particulièrement au « Président de la Société de Géographie de l'Est », devait arriver à M. Pfister à la séance de clô-

ture du congrès des Sociétés savantes, en quelque sorte sur le champ d'honneur de son infatigable activité et de son dévouement ardent et généreux à toutes les institutions qui ont pour objet le développement et la prospérité des études historiques. Mais pour des raisons qui ont été expliquées par le Ministre, président du congrès, et sur lesquelles je n'ai pas à revenir, la promotion de M. Pfister a été reculée jusqu'au 14 juillet suivant. On peut dire qu'elle a été accueillie par un applaudissement unanime après avoir été indiquée, souhaitée et attendue, non seulement par les universitaires, maîtres, collègues, camarades et amis de M. Pfister qui connaissent tout son mérite et admirent sa vie de travail incessant et la multiplicité féconde de son effort, mais encore par toutes les sociétés littéraires et scientifiques de la région, par la municipalité nancéienne, par la cité tout entière dont il est un des citoyens les plus sympathiques et l'éminent historien. Au titre officiellement mentionné par le décret, l'opinion publique n'a pas manqué d'en ajouter beaucoup d'autres, précieux et rares, je veux dire la haute impartialité de l'historien, le caractère de l'homme, sa bonté, l'affabilité de ses relations avec les personnes, son tact et sa mesure dans l'expression de ses opinions et le désintéressement avec lequel il se prodigue à toutes les belles et bonnes œuvres de l'intelligence et de l'érudition.

ÉLECTIONS

MM. Pfister et Martin ont été réélus pour trois ans membres du Conseil de l'Université.

M. Pfister a été nommé assesseur du doyen.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

La Faculté des Lettres a pris une part active aux séances du Congrès ; M. Pfister, notamment, ainsi que MM. Martin, Auerbach, Pariset ont prononcé des discours, présidé des commissions ou lu des mémoires. Il en a été de même pour le Congrès de Géographie qui s'est tenu à Nancy au commencement du mois d'août, et dont M. Auerbach a dirigé les travaux avec la compétence et la verve qui caractérisent sa parole.

AGRÉGATIONS

Ont été reçus aux divers concours d'Agrégation les étudiants ou anciens étudiants de la Faculté dont les noms suivent :

Histoire. — M. Roussel, professeur de Collège en congé, n° 4.

M. Floquet (Gaston), boursier d'Agrégation, n° 6.

MM. Girard, professeur au Collège de Toul, et Mazure, chargé de cours au Lycée de Cahors, ont été sous-admissibles et admissibles.

Allemand. — M. Fleury, professeur en congé, n° 4 ; M. Schlienger, boursier d'Agrégation, n° 5 ; M. Raphael, boursier d'Agrégation, n° 6.

Grammaire. — MM. Cope, boursier ; Lachiche, professeur de Collège, et Legouge, étudiant libre, ont été admissibles aux épreuves orales du premier degré. — MM. Lamas et Lebrun, professeurs de Collège, ont été de plus admissibles aux épreuves orales du deuxième degré.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA
LANGUE ALLEMANDE

Ont été reçus : M. Breistroffer, répétiteur au Lycée de Nancy, n° 1; M. Meister, boursier, n° 6.

PRIX DE LA FACULTÉ.

La Faculté a partagé la somme de 325 francs, sous forme de prix de licence, entre les trois premiers candidats reçus à la session de juillet 1901. Ce sont : MM. Besch, étudiant libre (125 fr.); Millard, boursier (100 fr.); Robert, boursier (100 fr.).

VŒUX

La Faculté continue à demander la création :

1° D'une maîtrise de Conférences de langue et de littérature françaises modernes. (Ce vœu a reçu en partie satisfaction par la création d'une Conférence complémentaire d'une heure par semaine, attribuée à M. Harmand, docteur ès lettres, professeur au Lycée.)

2° D'une maîtrise de Conférences de Philosophie.

3° Création ou plutôt restitution d'un Cours d'Archéologie qui coïncidera avec l'organisation et l'ouverture de l'Institut archéologique, que le transfert de la Faculté de Médecine va rendre possible et prochain.
